

FLASH INFO PRO

AGÉ-CLIC vous informe

SORTIR PLUS, NOUVELLE MODALITE

Depuis janvier 2023, Sortir Plus, le service permettant aux retraités AGIRC ARRCO de 75 ans et plus de faire des sorties accompagnées par une personne de confiance se simplifie.

Auparavant payant au moyen de chèques CESU, il est depuis le début de l'année entièrement pris en charge par votre caisse de retraite AGIRC ARRCO.

Pour en bénéficier, il suffit, dès lors que vous aurez un premier besoin de sortie, d'en faire la demande :

- par téléphone au **0 971 090 971** ou
- d'effectuer une demande de rappel via le site <https://services75ans.agirc-arrco.fr>

Un compte Sortir Plus vous sera ouvert par votre téléconseiller et crédité d'une enveloppe de 450 € maximum utilisable tout au long de l'année. Dès lors, il ne vous reste plus qu'à le contacter chaque fois que vous souhaitez organiser une sortie (courses, coiffeur, rendez-vous médicaux, visites à la famille, promenade...).

Une fois la nature de votre demande précisée (véhiculée ou non, durée, distance...), votre conseiller se chargera de trouver un accompagnateur membre d'une structure d'aide à domicile proche de chez vous et de régler les détails financiers.

Sortir Plus est accessible aux retraités AGIRC ARRCO à partir de 75 ans sans conditions de ressources

RETRAITE COMPLÉMENTAIRE
agirc-arrco

Avec les groupes de protection sociale : AG2R LA MONDIALE - ALLIANCE PROFESSIONNELLE (AGRICA - AUDIENS - B2V - IRP AUTO - LOURMEL - PRO BTP) - APICIL - BITPR - CRC - CGRR - IRCEM - IRCOM - KLESIA - MALAKOFF HUMANIS

TRANSPORT A LA DEMANDE (TAD)

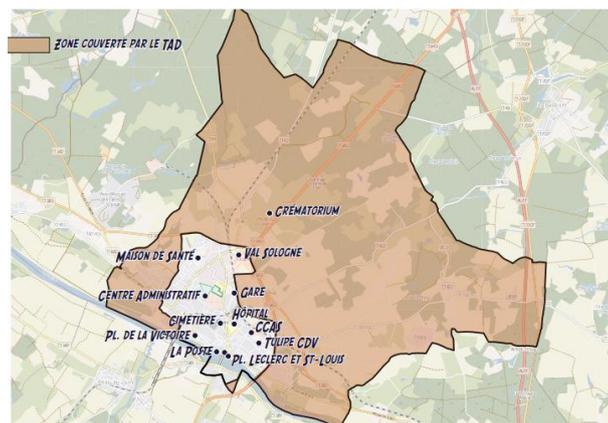
Le transport urbain de la Communauté des Communes Giennesoises : en complément des deux lignes de bus régulières, un **service gratuit** de transport à la demande est mis en place sur les secteurs éloignés des arrêts desservis par les lignes régulières et **pour les personnes âgées de 65 ans et plus**.

Ce service permet exclusivement des déplacements depuis le domicile de l'utilisateur jusqu'à des points d'arrêt prédéfinis (Hôpital, gare, cimetière, la Poste, la Mairie, Mermoz, Montbricon, Saint Louis, Leclerc...).

La réservation est **obligatoire** et doit être effectuée au plus tard la veille du déplacement avant 12h.

Horaires du TAD: mardi : 14h à 18h, mercredi 8h à 13h, jeudi 8h à 12h, vendredi: 14h à 18h, samedi: 8h à 13h.

Réservation au 07. 87.81.75.73



Les structures locales présentes lors du débat théâtral sur « le rôle des aidants au quotidien »

↪ **ACCUEIL DE JOUR** : permet à des personnes âgées vivant à domicile d'être accueillies sur une courte période (d'une journée à plusieurs jours par semaine) et propose un accompagnement individualisé aux personnes accueillies et un soutien aux aidants le plus souvent. L'accueil de jour s'adresse à des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

Centre d'Accueil de Jour des Cigognes : 5 rue des Cigognes - 45500 GIEN - tel : 02.38.67.02.81
mhamard@fed45.admr.org

↪ **ASSOPARK** : propose des réunions d'information, des conférences et ateliers pédagogiques mis en oeuvre pour permettre aux malades et aidants de vivre au mieux avec la maladie, de continuer à faire des projets, de garder confiance (sophrologie, tango argentin, musicothérapie). ASSOPARK est un organisme de formation et répond aux besoins des aidants professionnels médico-sociaux et des aidants familiaux.

ASSOPARK : 22, rue Saint Just - 45120 CHALETTE SUR LOING - tel : 06.18.31.23.15 -
secretariat@assoparkfrance.org

↪ **L'EQUIPE SPECIALE ALZHEIMER (ESA)** : a pour objectif d'accompagner les personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée à un stade léger ou modéré et leur famille en leur proposant des moyens pour favoriser le maintien à domicile. Elle propose la réalisation de repas thérapeutiques, la stimulation cognitive, motrice et sensorielle et informe sur l'aménagement du domicile et la prévention des chutes.

ESA : 5, rue des Cigognes - 45500 GIEN - tel : 02.38.38.00.45 - ema.gien@ssiaddugiennois.fr

↪ **L'ARCHIPEL DE REPIT** : rencontres itinérantes mises en place par l'hôpital Saint-Jean de BRIARE à destination des aidants et des malades sur la communauté de commune Berry Loire Puisaye. Elle se déplace à la journée sur quelques communes pour permettre un moment de partage, de répit, de relaxation, de motricité, d'échange et d'informations thérapeutiques...

Archipel de répit : 31, boulevard Loreau - 45250 BRIARE - tel : 02.38.29.56.05 / 02.38.29.56.56

↪ **ACTION SOCIALE AGRIC-ARRCO** : propose des services d'accompagnement et de prévention pour vivre mieux. Plusieurs actions sont possibles : centres de prévention, aide aux aidants, sortir plus, diagnostic bien chez moi, aide à domicile momentanée, aides financières...

↪ **L'EQUIPE SPECIALISEE DES MALADIES NEURO-EVOLUTIVES : (ESMNE)** : a pour mission de renforcer l'autonomie, soutenir les aidants, coordonner les actions entre les partenaires... S'adresse aux patients atteints de la maladie de Parkinson, sclérose en plaques ou apparentées.

ESMNE : 21 avenue Gay Lussac - 45800 SAINT JEAN DE BRAYE - tel: 06.49.46.15.70 -
esmne@pep45.asso.fr . le SSIAD ADMR de Gien fait partie de l'ESMNE

↪ **FRANCE ALZHEIMER** : apporte un soutien aux familles touchées par la maladie d'Alzheimer ou par des maladies apparentées. Forme, informe, oriente et accompagne les personnes malades et leurs proches aidants. **FRANCE ALZHEIMER LOIRET**: 7 levée des Capucins - 45650 Saint Jean le Blanc - tel: 02.38.82.01.31 - coordination@fal45.fr

↪ **JALMALV**: association Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie: accompagne les personnes fragilisées par la maladie, l'approche de la mort et soutient les familles, les soignants et les personnes vivant un deuil. Organise des café-deuil, conférences...

JALMALV ORLEANS 1 bis rue Henri Roy - 45000 ORLEANS - tel : 02.38.53.15.85 jalmalv-45@orange.fr

D'autres structures peuvent informer, orienter et accompagner les aidants en fonction de leurs demandes, le DAC (Dispositif d'Appui à la Coordination), le Département, le Centre Médico Psychologique de Gien, AGÉ-CLIC...

MISES A JOUR

Vous trouverez en PJ les listes mises à jour :

- Des structures d'aide et d'accompagnement à domicile
- Des prestataires de téléassistance
- Des structures d'hébergement